

-Niy.L.-

REPUBLIQUE DU RWANDA
PREFECTURE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 13.12.1961

N°3506 /COM.5/04.-

Ruhengeri



A Monsieur le Comptable Communal NTAGOZERA
de et à

K A B U Y E.-

Monsieur le Comptable,

Suite à votre lettre n°88 du 17.11.1961 demandant
l'accord de l'Administrateur, afin que votre commune vous
prête de l'argent pour vous procurer un vélo, je suis
d'accord, mais à condition que vous remboursiez une somme
de 500 frs au moins par mois.-

Pour l'Administrateur de Territoire
KAGIYINGANI.P.-

Republique du Rwanda
Préfecture de Rukunga

Rukunga le 13-12-61.

Monsieur le comptable communal Ntagazera.

Suivant votre lettre du ^{no 58} 17-11-61 demandant

l'accord de l'administration, afin que votre
Commune vous prête de l'argent pour vous procurer
un vélo, je suis d'accord, mais à condition
que vous remboursiez une somme de 500f. au moins
par mois.

Pour l'administration de territoire

Kagamezi Louis

Republique Rwandaise
Préfecture de Rukunga

VENTES DES VACHES DES REFUGILS.

Préfecture de Ruhenge
Commune Kabuye n° 88

Kabuye

ATAP

Monsieur l'Administrateur
Assistant Sperlinckx,

Comme vous m'avez promis que par la décision
du Bourgmestre, la commune pourrait me prêter
de l'argent pour m'acheter un vélo; le Bourgmestre
demande votre lettre d'accord. Ayez alors la
bonté de nous l'envoyer.

Le conseil communal aussi demande
s'il peut avoir de l'argent portant de la provision
"dépense politique, pour le jour de l'audience
avec le président et ses ministres à Ruhenge
si je demande la réponse parce qu'il se clame
leur argent?

Le comptable Hagozera
Innocent.

Aussi le ^{re} exemplaire du L.D.C mois d'octobre.